

Fiche Technique CREPI ELASTOSIL FINITION

Revêtement de finition taloche d'imperméabilité classe I1 alliant technicité et esthétique

Finition taloche dans les procedes de classe I2 a I4 avec emploi en intermédiaire de Relius ELASTOSIL et armature

Normes .NF P84-404 / DTU 42-1 et FD 84-405

| Densité | Environ 1,20 +/-0,05 |
|--|--|
| Densite | ETIVITOTI 1,20 +7-0,05 |
| | 040/ - 40/ |
| Extrait sec a 105° C | 81%+- 1% |
| Aspect du film sec | Mat |
| Structure | Taloche |
| Conditionnement | 20 kg |
| Conservation | Stocker dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. 12 mois en emballage d'origine non entamé. |
| Matériel d'application | Taloche inox - lisseuse plastique |
| Température d'application | Ne pas appliquer par températures inférieures à + 5° C et sup. a 35° C Hygrométrie de l'air ambiant inférieur a 80% |
| | (température ambiante et de support comprise). Appliquer à l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil. |
| Rendement moyen | Pour une granulométrie de 1,3 mm : environ 1,5 kg/m². |
| | Valeurs indicatives données sans garantie, chaque surface présentant d'autres propriétés qui influencent le rendement. Déterminer le rendement exact à l'aide d'essais préalables. |
| Séchage | Sec 24 heures. |
| (à 20 °C et 65 % humidité relative de l'air) | RETICULATION 2 a 7 jours suivant l'ensoleillement Epaisseur du film sec de 1,0 mm a 1,4 mm selon le procède |
| Mise à la teinte | Peut être teinté par notre système Relius Living Colours |
| | La teinte ne devra pas depasser un coeff. :d'absorption du rayonnement solaire plus + de 0,7 en façade exposée |
| Dilution | Eau. |
| Nettoyage du matériel | Eau, immédiatement après usage. |

Référence: 169-.0007 . . .



ELASTOSIL FINITION TALOCHE

| Hygiène et sécurité | Consulter la Fiche de Données de Sécurité en vigueur. Les précautions de sécurité usuelles sont à respecter. |
|---------------------------------|---|
| MISE EN OEUVRE | Elle doit être conforme aux DTU en vigueur et aux règles de l'art. |
| Supports | Crépis,enduits,béton cellulaire, Maçonneries d'élément enduit au mortier de liants hydraulique Béton de granulats courants ou légers Revêtement scelles ou colles de petits éléments a base de pâte de verre ou de carreaux céramiques non emaillees. Enduits traditionnel au plâtre, mortier de plâtre et chaux d'usage extérieur |
| Préparation des fonds | Les fonds doivent être solides, propres, secs, exempts de graisse, de cire, de silicone, de poussière et cohérents à l'application. et conforme eaux textes en vigueur Elemination systématique des revêtement organiques existants si Revêtement polyuréthane ou époxy.Les revêtement d'épaisseur supérieur a 300µ lorsque le procède a venir et de classe l2 l3 l4 et tout revêtement sans étude préalable selon norme NF P84-404/DTU 42-1 |
| Impression | Relius PRIMER-AQUA-GRANITE (phase aqueuse) En application sur Relius Elastosil Classe I2 a I4 (Se reporter aux fiches techniques correspondantes). |
| Nombre de couches / application | NE JAMAIS DILUER le crépi Elatosil Finition taloche. Empâter et égaliser à épaisseur de grain à la taloche inox et structurer par mouvement circulaire à la lisseuse plastique. Application mécanisée possible. |
| Remarques | Du fait de l'utilisation de granulats de marbre naturels des différences de nuances sont possibles d'une fabrication à l'autre. N'utiliser que du matériel d'un même lot de fabrication par surface unitaire. |

CLASSIFICATION AFNOR

NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2

Date d'édition : Février 2006

Cette information ainsi que tout recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels existants dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part, en ce compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. En particulier, il ne saurait être déduit ou interprété de cette information ou sa recommandation le bénéfice de quelles que garanties que ce soit, expresses ou tacites, autres que celles fournies au titre des articles 1641 et suivants du Code civil, et notamment celles afférentes aux qualités du produit. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisées.